

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 5

Artikel: Une reconnaissance attendue
Autor: Chollet, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les cadres montrent l'exemple, agissent et conduisent en situation difficile. Ces qualités sont également recherchées dans le civil.

Photo © bat chars 17.

Conduite

Une reconnaissance attendue

Maj Christophe Chollet

Président, Société neuchâteloise des officiers (SNO)

« Enfin une reconnaissance ! » Cette phrase est souvent la première remarque de nos camarades lorsque nous présentons notre système de reconnaissance de compétences. Le besoin et le succès sont annoncés.

C'est suite à notre table ronde de 2008 qu'un constat flagrant a été mis en exergue par nos invités - un jugement sans appel : l'économie privée ne sait pas ce qui se passe dans les écoles militaires. Naguère, nos chefs d'entreprise étaient pour une majorité des officiers ou au moins avaient passés par une école de recrue. Mais le monde industriel Suisse a changé et, aujourd'hui, nos entreprises sont dirigées par des cadres étrangers ou simplement des personnes n'ayant jamais fait un jour de service.

Au sein de la SNO, nous avons alors exploré plusieurs pistes, afin de faire connaître notre monde de plus en plus restreint suite aux multiples réformes. Un rapprochement avec le monde civil et des cadres de notre industrie est sûrement une bonne piste.

Lorsque Monsieur Bernard Briguet, directeur romand de l'Association suisse des cadres (ASC) m'a contacté pour un rapprochement, je n'ai pas hésité. Après quelques rencontres, l'évidence d'un diplôme au contenu clair pour le monde civil, reconnaissant les compétences acquises au service militaire, ne fait aucun doute.

Notre projet suit une ligne de conduite claire :

- Tenir compte de l'existant.
- Etre transparent.
- Commencer par une petite structure dans un projet pilote.
- Viser le 90% du corps des officiers.

Tenir compte de l'existant

Il s'agit de valider, de capitaliser et de mettre en valeur l'acquis. Depuis 2004, un système de formation nommé « formation aux cadres subalternes de milice » (FUM) a vu le jour. Cette formation s'achève par des examens écrits

et oraux, menant à une certification. Notre système doit récompenser d'une manière ou d'une autre cette réussite. Notre terminologie doit aussi prendre en compte ce qui est enseigné dans les écoles d'avancement, en se rapprochant au plus près des terminologies civiles.

C'est ainsi que nous avons décidé d'intégrer le colonel Jean-Luc Jordan, qui a participé activement à la création du système FUM et a commandé le centre d'expertise FUM à Riedbach. Ainsi, notre groupe de travail formé par un Expert trainer FUM et de moi-même -expert FUM- dispose d'une grande expérience de la réalité actuelle. Bernard Briguet, par son expérience de l'industrie privée, nous permet d'être représentatifs du corps des officiers.

Etre transparent

La communication de nos résultats est nécessaire. Ayant désigné la table ronde 2009 comme plateforme de

Le major EMG Chollet, président de la SNO, introduit la table ronde de Colombier.





Pour se faire une idée réaliste de la situation et connaître ses camarades, il faut être au front. L'échelon de conduite permet de déplacer le commandant et les officiers d'état-major dans le terrain, près de la troupe. Photo © bat chars 17.

lancement de notre projet, nous avons en amont de cet événement communiqué nos intentions, qui ont été très favorablement applaudies en haut lieux.

Il est ressorti de nos travaux que nous devons être ferme dans la remise des diplômes. Ils doivent être une reconnaissance de compétences. Dès lors que celles-ci ne sont pas prouvées par l'acte, le diplôme doit être refusé. Ceci doit être expliqué clairement et sans détours.

Commencer par une petite structure dans un projet pilote

Telle est la leçon tirée du passé. En effet, quelques années plus tôt, un groupe s'était penché sur ce problème, à une échelle nationale. Il a très vite été oublié : les divergences d'opinions ne permettant pas de réaliser un projet pourtant très attendu. En lançant notre projet au sein d'une section de la Société suisse des officiers (SSO), le projet avance plus vite.

Viser le 90% du corps des officiers

Le projet ne vise pas uniquement une reconnaissance des compétences, mais il permet aussi d'accéder au réseau exceptionnel que représente l'ASC.

Or le système FUM d'aujourd'hui ne permet pas d'atteindre 90% des officiers. FUM ne s'adresse qu'aux jeunes officiers, sortant actuellement des écoles, laissant dès lors

de côté le reste des officiers, dont les plus expérimentés et dont les compétences ne sont pas négligeables.

Le diplôme représente une infime partie du projet, car le succès professionnel dépend de chacun. Mais celui-ci permet de faire connaître positivement notre armée de milice, en participant aux réseaux professionnels existants. Une adhésion à une société d'officiers et à l'ASC est, à nos yeux, la meilleure façon de promouvoir le système par un pont entre l'économie et l'armée.

A ce jour, les demandes viennent en nombre au bureau de l'ASC à Lausanne et des commandants de bataillon m'appellent régulièrement afin de s'informer et de présenter notre système à leur troupe.

La table ronde du 28 mai 2009 a mis en évidence le besoin d'une reconnaissance, mais aussi le besoin de chefs ayant un charisme et une ligne de conduite personnelle. Une remarque intéressante de l'un de nos invités était l'importance de la santé physique et psychique du chef.

En conclusion, ce diplôme est un outil de plus afin de faire connaître et reconnaître les compétences des cadres de notre armée. Bien sûr, de nombreux paramètres et évaluations sont utiles et difficiles à percevoir. Mais ne manquons pas de contrôler et de valider au moins ce qui peut l'être aisément.

C.C.